

COMESA-UE: Signature d'un financement de 10 millions € en faveur du secteur privé



L'Ambassadeur Alessandro Mariani et la Secrétaire générale Chileshe Kapwepwe

Les milieux d'affaires des États membres du COMESA vont bénéficier de 10 millions d'euros octroyés par l'Union européenne pour soutenir une plus grande participation du secteur privé aux chaînes de valeur régionales et mondiales.

Cette annonce fait suite à la signature d'une convention de financement entre l'UE et le COMESA pour la mise en œuvre du Programme régional de compétitivité des entreprises et d'accès aux marchés (RECAMP). Le financement a été signé ce lundi 18 février 2019 à Lusaka, en Zambie. On notera que le Programme RECAMP est financé par le 11e Fonds européen de développement.

La Secrétaire générale du COMESA, Mme Chileshe Kapwepwe et le Chef de la Délégation de l'UE en Zambie et auprès du COMESA, l'Ambassadeur Alessandro Mariani, ont signé pour le compte de leurs organisations respectives.

Le Programme RECAMP s'étendra sur cinq ans et sera axé sur trois chaînes de valeur prioritaires:

agro-alimentaire, horticulture, cuir et produits en cuir.

L'Ambassadeur Mariani a déclaré que les chaînes de valeur ciblées ont été retenues du fait de leur forte demande tant dans la région que sur les marchés internationaux.

«Nous sommes persuadés que cette initiative représente la plus grande opportunité pour la participation des petites et moyennes entreprises dirigées par des femmes et des jeunes à travers la formation de solides partenariats avec de grandes entreprises en amont des chaînes de valeur», a-t-il indiqué.

Le programme vise deux principaux domaines de résultats. Le premier consiste à améliorer durablement la compétitivité et l'accès aux marchés des petites et moyennes entreprises (PME) et des autres entreprises des chaînes de valeur ciblées.

Sous ce volet, le programme facilitera la mise en réseau, l'accès au savoir ainsi qu'aux informations vitales sur le marché. Il soutiendra en outre les relations d'affaires formelles entre les PME, les fournisseurs régionaux clés et les entreprises chefs de file. Par ailleurs, l'initiative appuiera les structures de gouvernance plus formalisées dans les chaînes de valeur et renforcera les capacités des PME et d'autres acteurs en matière de respect des mesures sanitaires et phytosanitaires (SPS) et des normes techniques (OTC) pour se conformer aux exigences des marchés régionaux.

Le deuxième domaine de résultats mettra l'accent sur l'amélioration du climat d'affaires pour les PME et les autres entreprises des chaînes de valeur sélectionnées. Il s'agira de compléter les stratégies nationales actuelles développées par les États membres pour la transformation économique via l'industrialisation. Les activités comprendront un soutien à l'apprentissage entre pairs, les pays en tête partageant leurs expériences.

➡ page 2

Le COMESA va intensifier son plaidoyer auprès des États membres pour la signature de l'Engagement en faveur du transport aérien



Le COMESA intensifiera cette année ses activités de plaidoyer dans 15 des 21 États membres afin de garantir la signature de l'Engagement solennel visant à mettre en œuvre le Marché unique du transport aérien en Afrique (SAATM). Jusqu'à présent, seuls 6 pays du COMESA à savoir : l'Égypte, l'Éthiopie, Eswatini, le Kenya, le Rwanda et le Zimbabwe ont signé l'engagement.

Les 28 et 29 janvier 2019, les acteurs du secteur de l'aviation en Afrique se sont réunis à Dakar, au Sénégal et ont convenu de finaliser et de signer la feuille de route de mise en œuvre du SAATM en 2019. Ils ont également convenu de la nécessité de finaliser rapidement l'étude des avantages économiques du SAATM pour l'Afrique et qui porte sur les 55 pays membres.

Le Marché unique du transport aérien en Afrique a été lancé par les Chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine en janvier 2018. Peu de temps après, un plan d'action commun prioritaire pour 2018-2019 a été élaboré par les parties prenantes du secteur de l'aviation civile pour mettre en œuvre le SAATM.

«L'une des principales activités du Plan d'action prioritaire a été la signature et la mise en œuvre du Mémoire de coopération entre la Commission africaine de l'aviation civile (CAFAC) et les Communautés économiques régionales (CER)», a déclaré M. Bernard Dzawanda, Économiste principal du Transport au COMESA qui a participé à la réunion de Dakar sur la mise en œuvre du Plan d'action prioritaire pour la mise

en œuvre opérationnelle du Marché unique du transport aérien en Afrique 2018-2019.

Le COMESA a signé le mémorandum de création du SAATM avec la CAFAC en 2018. Il est actuellement la CER chef de file de la formulation et de la mise en œuvre d'un programme de transport aérien pour l'Afrique orientale et australe doté de 8 millions d'euros et financé au titre du 11e Fonds européen de développement.

L'un des trois domaines de résultats du programme quadriennal est de faciliter et de soutenir la mise en œuvre opérationnelle du Marché unique du transport aérien en Afrique.

« Le COMESA intensifiera ses activités de lobbying pour la mise en œuvre du SAATM lors de ses réunions statutaires qui regroupent les Directeurs de l'Aviation civile, le Comité technique mixte et les Ministres de l'Infrastructure de ses États membres », a déclaré M. Dzawanda.

La réunion de Dakar a fourni aux parties prenantes de l'industrie aéronautique une plate-forme pour rendre compte des mesures concrètes prises en vue de la mise en œuvre du Plan d'Abidjan et des actions proposées pour 2019, y compris toute autre intervention en cours dans le secteur de l'aviation civile.

La Communauté est-africaine (EAC) et la Commission économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) faisaient partie des CER qui ont fait rapport des progrès accomplis. L'EAC

a été la première à signer le mémorandum sur la mise en œuvre du SAATM avec la CAFAC et participe au programme de transport aérien financé par le 11e FED et dont le chef de file est le COMESA.

Au sein de la CEDEAO, 13 des 15 membres ont signé l'Engagement et les deux États restants devraient bientôt le faire.

Les plans d'action prioritaires du SAATM reposent sur six piliers: le plaidoyer en faveur d'une mise en œuvre opérationnelle effective du Marché unique du transport aérien en Afrique; un cadre réglementaire garantissant la supervision du SAATM; la mise en œuvre opérationnelle du SAATM; l'infrastructure aéronautique; le renforcement de la sûreté et de la sécurité ; ainsi que le financement de l'aviation.

COMESA-EU: Signature d'un financement de 10 millions €...

Mme Kapwepwe a souligné que les contraintes liées à l'offre contribuent grandement à la faiblesse de compétitivité et de productivité des industries de la région ainsi qu'à l'incapacité des PME, en particulier les entreprises appartenant à des femmes et à des jeunes, de participer aux réseaux de production régionaux.

« Selon les conclusions d'un exercice d'établissement de profils des PME dans les filières de la chaussure, des vêtements et du manioc entrepris par le Secrétariat du COMESA, il a été noté qu'au moins 65% des PME opérant dans la région sont confrontées à la plupart de ces contraintes », a expliqué Mme Kapwepwe. Dans le cadre du programme, les champions ou les entreprises chefs de file au sein des chaînes de valeur sélectionnées, qui ont des liens en amont et en aval avec les PME et autres entreprises intermédiaires, seront identifiés en vue d'améliorer la coordination des effets, réduire les échecs de coordination et améliorer la compétitivité.



La BAD prolonge son financement du Programme de renforcement des capacités de la Tripartite

La Banque africaine de développement (BAD) a accordé un financement supplémentaire de 2,9 millions USD en faveur du Programme de renforcement des capacités de la Tripartite (TCBP). Les fonds seront utilisés pour achever les activités essentielles au bon fonctionnement de la Zone de libre-échange tripartite (ZLET).

Parmi ces activités figurent l'achèvement de la constitution de bases de données industrielles et des mesures non tarifaires (MNT), la formation du personnel des services aux frontières ainsi que des femmes commerçantes aux mesures sanitaires et phytosanitaires fondées sur les risques, la finalisation du manuel d'utilisation des règles d'origine tripartites et la mise en œuvre des plans d'action pour les chaînes de valeur.

Le Président de la BAD, M. Akinwumi Adesina, a confirmé l'octroi du financement supplémentaire lorsqu'il a rencontré la Secrétaire générale du COMESA, Mme Chileshe Kapwepwe, à Abidjan, le 4 février 2019. Ils ont discuté du TCBP et d'autres domaines d'intégration régionale que l'Équipe spéciale tripartite est chargée de poursuivre.

La subvention initiale de 7,5 millions USD en faveur du programme TCBP a été signée

en novembre 2013 pour soutenir les piliers du programme de travail de la Tripartite à savoir : l'intégration des marchés, le développement du secteur industriel et des infrastructures. En sa qualité d'agence d'exécution, le COMESA a demandé un financement supplémentaire en avril 2018 suite à la dépréciation du financement initial par rapport au dollar américain qui avait entraîné une réduction du montant à 7 millions USD.

La mission effectuée au siège la BAD à Abidjan (Côte d'Ivoire) en janvier dernier a permis au COMESA de rencontrer les responsables de la banque et de faire le suivi de la question.

M. Adesina a fait remarquer que le COMESA constitue l'une des Communautés économiques régionales (CER) les plus dynamiques d'Afrique, comme l'atteste le nombre élevé de projets financés par la BAD dans ce bloc régional.

Mme Kapwepwe a relevé qu'un certain nombre de programmes mis en œuvre par les CER de la Tripartite tels que le Programme de renforcement des capacités de la Tripartite s'inscrivent dans le cadre de la Politique et Stratégie d'intégration régionale de la Banque.

«Les programmes de la Banque comme les technologies pour la transformation de l'agriculture africaine et le financement du commerce sont parfaitement complémentaires des programmes tripartites en place et sont par conséquent éligibles à ces initiatives», a déclaré Mme Kapwepwe.

Les deux personnalités ont affirmé leur volonté de renforcer le partenariat existant entre la Banque et les CER de la Tripartite en mettant en avant les programmes dans lesquels les priorités des deux institutions convergent.

M. Adesina a souligné le rôle des femmes dans le commerce et a appelé les CER de la Tripartite à s'associer à la Banque pour rechercher des voies et moyens d'autonomiser les femmes. Il a également appelé à des partenariats dans les domaines de l'investissement, du financement du commerce et du développement des zones de transformation des produits de base. Les autres cadres présents à la rencontre étaient Mme Moono Mupotola, Directrice de l'Intégration régionale à la BAD, M. Francis Mangeni, Directeur du Commerce et Douanes au COMESA, Mme Zodwa Mabuza, Chargée de l'Intégration régionale à la BAD, et M. Seth Gor, Coordinateur du Programme TCBP.

Soutien à l'Association des commerçants transfrontières



L'Association zambienne des commerçants transfrontières (CBTA) a tenu la semaine dernière sa 20e conférence sur le thème: «Susciter l'adhésion à l'Association des commerçants transfrontières, enraciner la bonne gouvernance et forger des partenariats pour soutenir les échanges commerciaux». La conférence s'est tenue au Secrétariat du COMESA à Lusaka le 14 février 2018.

La Secrétaire générale du COMESA, Mme Chileshe Kapwepwe, présidente d'honneur de l'Association, et la Secrétaire permanente du Ministère du Commerce et de l'Industrie de la Zambie, Mme Kayula Siame, se sont adressées à l'assemblée.

Dans son allocution prononcée par le Directeur de l'Agriculture et de l'Industrie, M. Thierry Kalonji, la Secrétaire générale a promis de renforcer les capacités de l'Association afin de soutenir les solutions commerciales et bancaires ainsi que l'inclusion et la sensibilisation au rôle de la bonne gouvernance.

« Cette conférence est un pas dans la bonne direction pour instaurer la confiance parmi les principales parties prenantes à la gestion des ressources publiques et programmatiques confiées à l'Association », a déclaré la Secrétaire générale.

Dans son allocution, prononcée par la Directrice du Commerce extérieur, Mme Lillian

Bwalya, la Secrétaire permanente a reconnu la collaboration étroite qui existe entre son gouvernement, le COMESA et l'Association CBTA en tant que mécanisme essentiel de mise en œuvre du Régime commercial simplifié. Un dispositif qui a été concrétisé par la mise en place de Bureaux d'information commerciale (BIC) aux postes-frontières en vue de faciliter les échanges transfrontières.

« Nous prévoyons dans un proche avenir d'établir davantage de guichets BIC dans

le cadre de l'Initiative pour le commerce transfrontière du COMESA financée par l'Union européenne au titre du 11e Fonds européen de développement », a-t-elle déclaré. « Cette démarche contribuera à intensifier les échanges entre les États membres du COMESA ».

Lors de la conférence, la CBTA a lancé le Magazine des commerçants transfrontières qui sera utilisé comme outil de partage d'informations et de plaidoyer.



Le COMESA reçoit les Passeports de service de l'UA

Le Secrétariat du COMESA a reçu le premier lot du document de voyage de l'Union africaine, appelé Laissez-passer (LP) qui sera utilisé par le personnel. Au total, 123 LP de service de l'UA et 7 LP diplomatiques ont été remis à M. Dev Haman (à dr.), Secrétaire général adjoint du COMESA chargé de l'Administration et des Finances, à Lusaka, la semaine dernière.



Mission d'observation pré-électorale dans l'Union des Comores

Une mission d'observation préélectorale du COMESA de cinq jours s'est rendue dans l'Union des Comores en prévision des élections présidentielles prévues pour le 24 mars 2019. La délégation était conduite par Mme Hope Kivengere, membre ougandaise du Comité des Sages du COMESA. La mission fait suite à la décision de la 16e réunion des Ministres des Affaires étrangères, tenue en juillet 2018 à Lusaka et qui a donné instructions au Secrétariat du COMESA d'aider les États membres sur le point de tenir des élections. La mission a également couvert les îles d'Anjouan et de Mohéli.

